Intervention de Christian MAHUT Président du CCAS au congrès de la FNASCE le 11 avril 2014 à Caen

Je vous apporte le salut fraternel du Comité Central d'Action Sociale (CCAS), c'est un plaisir pour moi de participer à vos travaux depuis mercredi, et de me mettre en immersion dans votre mouvement associatif, pour mieux en comprendre l'engagement et en mesurer l'impact auprès des agents actifs et retraités en matière de lien et d'action sociale.

Je tiens à remercier votre Présidente Joëlle GAU pour son invitation et sa participation active avec Bruna CHANEL-OLIVE au CCAS.

J'ai une pensée émue pour les militants associatifs qui nous ont quitté depuis l'an passé, et notamment pour Jacques POBELLE décédé fin 2013, peu après avoir suivi la formation des nouveaux présidents de CLAS à NANTES, après avoir été très longtemps investi dans l'ASCE de Vendée et de sa région.

Je veux également exprimer un grand merci aux présidents(es) et acteurs locaux des ASCE qui œuvrent au sein des comités locaux d'action sociale pour réaliser de nombreuses actions collectives et arbres de noël en faveur des agents actifs et retraités, et de leurs enfants, dans un contexte difficile au sein des services, qui rend encore plus méritoire cet engagement.

Force est de constater que la situation des personnels et des services continue à se dégrader!

Notre ministère de tutelle, le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, est vraiment celui du changement, puisqu'il a déjà connu 4 ministres en deux ans, espérons qu'après cette « valse » à quatre temps, il trouve enfin la voie « Royale » avec Madame Ségolène!

Mais nous pouvons en douter car nos emplois sont sacrifiés sur l'autel de la réduction des dépenses publiques dans nos ministères dit « non prioritaires », avec des transferts massifs dans des établissements publics comme VNF et CEREMA, des privatisations de routes nationales, l'abandon de missions telles, l'instruction des permis de construire et l'aide technique aux communes, les mutualisations et transferts vers d'autres ministères et, la réforme territoriale constituant l'acte III de la décentralisation qui viendra parachever le désengagement de l'État avec en corollaire le déménagement des territoires ruraux au profit des métropoles, la fusion des régions et la suppression des départements à l'horizon 2021 !

Mais l'action sociale dans tout cela, que va-t-elle devenir? Le CCAS ne baisse pas les bras, et nous agissons pour maintenir le lien et la cohésion sociale au sein des services.

Un groupe de travail s'est mis en place dès janvier 2013 suite à la rencontre nationale des présidents(es) de CLAS, entre la sous-direction des politiques sociales, de la prévention et des pensions, le président du CCAS, et les fédérations syndicales, en vue d'aboutir à un toilettage de l'arrêté de 2008 (pour le CCAS et les CLAS), et de 2010 pour les CRCAS, tenant compte de l'évolution des services, et dans le but de rédiger une circulaire d'application ou instruction aux services, définissant le rôle des instances de l'action sociale, avec les moyens matériels et humains qui leurs sont dédiés, ainsi que les garanties statutaires et de rémunérations des

représentants élus en charge de ces instances, avec une partie qui concerne les associations conventionnées par nos ministères.

Les CLAS seraient donc maintenus avec une composition de deux tiers de représentants du personnel mais réduite à 9 membres pour les services de moins de 300 agents et de 12 membres pour les CLAS de plus de 300 agents, le temps de décharge des présidents de CLAS ne pourra être inférieur à 50 %.

Ces nouveaux textes devraient garantir la continuité de l'action sociale ministérielle au niveau national, régional et local. Leurs validations par le Secrétaire Général du Gouvernement constituent un enjeu majeur pour gagner leur application dans les DDT(M). Le Secrétaire Général de nos ministères s'est engagé à porter ces textes auprès du SGG.

Par ailleurs le CCAS et les fédérations syndicales ont formulé une demande conjointe de rencontre avec les deux ministres du METL et du MEDDE, afin d'obtenir, des engagements sur la continuité de l'action sociale ministérielle à travers le CCAS, les CRCAS et les CLAS, ainsi qu'une prise en compte des besoins sociaux, en matière de logement, restauration, préservation du patrimoine social immobilier constitué par les centres de vacances du CGCV, les unités d'accueil des ASCE, les restaurants administratifs, les crèches et centres de loisirs, de renforcement de l'action sociale envers les retraités, de continuité de celle-ci pour les agents transférés dans les EPA ou autres services, et bien-sur, d'augmentation générale du budget de l'action sociale à hauteur de 3% de la masse salariale et des pensions.

Hors cette demande est restée sans suite depuis 18 mois malgré nos relances multiples, depuis la création du CCAS en 1985, jamais nos responsables politiques n'avaient agi de la sorte vis-à-vis de notre instance.

Les annonces répétées par les ministres successifs de considérer l'action sociale comme prioritaire, doivent se traduire dans les actes !

Les instances de l'action sociale avec ses partenaires associatifs méritent une autre considération puisque sans ce lien social cultivé au quotidien, nos services seraient complètement déshumanisés, stériles et improductifs.

L'articulation entre la vie familiale et professionnelle est fondamentale, et doit prendre en compte les questions de logement, de transport, de garde des enfants, de restauration administrative, d'accès aux loisirs et à la culture, de pouvoir d'achat, de reconnaissance professionnelle.

Au cours de votre congrès le devenir des unités d'accueil a été abordé, aussi je tiens à réaffirmer notre volonté commune de les sauvegarder, car elles constituent le patrimoine collectif et affectif des agents de notre ministère, qui pour beaucoup n'ont pas de patrimoine individuel.

Ces unités d'accueil sont chargées d'histoires vécues par nos anciens, et de sacrifices de centaines de bénévoles qui les ont entretenues et aménagées pour les mettre au service des familles pour les vacances, mais aussi pour héberger des agents sinistrés ou en difficulté temporaire suite à une mutation ou encore à un problème familial.

Sur ce dossier le CCAS et la FNASCE continueront à agir ensemble, avec tous les partenaires locaux, pour obtenir, dans l'immédiat des conventions consolidées intégrant des durées plus longues, un droit au maintien qui prenne en compte les investissements effectués, et la vocation sociale des unités d'accueil.

Pour conclure mon intervention, je tiens à rendre hommage au nom du CCAS à votre mouvement associatif, ce sera ma dernière participation en tant que Président du CCAS à votre congrès, puisque mon mandat se terminera fin 2014 et que j'envisage de partir à la retraite au cours de l'année 2015.

Je garderai de cette expérience des liens forts d'amitié avec Joëlle qui repart tout de « GO »pour un nouveau mandat, et avec laquelle j'ai eu plaisir à travailler même si parfois j'ai redouté son « égaux » !

Mais je n'oublie pas non plus Bruna votre grande « argentière »qui a embrassé sa mission(et non « Malik », avec brio, sans craindre trop Gérard chargé de « PLATRET »les petites erreurs.

Je suis parmi vous depuis trois jours et comme l'an dernier, je me suis imprégné de votre « ADN », une **forme d'Amour et de Dévouement Naturel,** pour cultiver l'amitié, l'entraide, le bénévolat, et le lien social.

Cette terre humaine c'est votre richesse, parce que vous la rendez fertile à travers la culture, le sport, la solidarité, en semant autant de graines qui font émerger des talents en herbe, qui ont su si bien illustrer leur nature à travers les dessins et photographies exposées à ce congrès.

Continuez à vous nourrir de ces valeurs humaines et collectives qui constituent le meilleur remède contre l'individualisme et la marchandisation de nos services publics!

Vous pouvez compter sur le soutien et l'engagement du CCAS pour garantir la pérennité de votre association et mettre en valeur toutes vos actions, ne vous faites pas du mauvais sang si quelques adhérents décident d'être perfusés par « PL'ASMA », il y a de la place pour le vivre ensemble et pour construire un projet commun.

Cultivons l'espérance d'un avenir meilleur auprès de nos collègues en détresse morale, croquons cette pomme normande sans en craindre les pépins, pour en tirer les vitamines qui feront palpiter les cœurs de notre énergie « orange-passion »!

Merci de votre attention.

Christian MAHUT